

## **Neuville – La construction de l’aérodrome est terminée**

**Neuville – Le 9 août 2012**

La mise en place de l’aérodrome de Neuville est maintenant terminée. Après la piste de 3 000 pieds achevée en janvier dernier et asphaltée au début du mois de mai, c’est le hangar d’aéronefs et les espaces de stationnement extérieur qu’on vient de compléter.

Le nouveau hangar chauffé est constitué de six sections de 60 pieds de longueur par 40 de profondeur ayant chacune une porte rétractable de 44 pieds de large. Chaque section peut ainsi abriter deux ou trois petits aéronefs, selon leurs dimensions, pour un total de 12 à 18 aéronefs. Un espace de stationnement extérieur asphalté a également été aménagé pour offrir une dizaine de places de stationnement permanent avec attaches au sol et branchements électriques.

Au total, l’aérodrome de Neuville pourra donc servir de base à environ 25 aéronefs de petit format (2 ou 4 places) dont un peu plus de la moitié sont déjà sur place. La réalisation de ces installations a nécessité des déboursés de 2 millions de dollars qui devraient se rentabiliser au fil des ans à même les revenus de location des espaces de stationnement.

Il ne reste plus maintenant à compléter que le terrassement autour de la zone de construction ainsi que la renaturalisation du cours d’eau Campagna aux abords de la piste. Ces derniers travaux sont actuellement exécutés sous la supervision de consultants en environnement chevronnés et selon les modalités recommandées par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs du Québec.

Maintenant en pleine exploitation, l’aérodrome de Neuville constitue un équipement modeste mais de haute qualité qui vient répondre à des besoins exprimés depuis plusieurs années par les aviateurs de la grande région de Québec. L’aérodrome est enregistré (CNV9) en vertu de la *Loi sur l’aéronautique* fédérale ; loi en conformité avec laquelle il a été mis en place.

Rappelons que le projet d’aérodrome a été lancé à l’automne 2011, après qu’une entente à cet effet soit intervenue entre l’exploitant Neuville Aéro et la municipalité de Neuville. Ce n’est effectivement qu’après avoir conclu cette entente avec la municipalité, le 1<sup>er</sup> novembre 2011, que la société Neuville Aéro a finalement pris la décision d’aller de l’avant avec son projet et de procéder à l’acquisition d’un site approprié. Le site alors acquis pour implanter l’aérodrome faisait d’ailleurs partie d’une liste de sept sites potentiels qui avait été constituée par la municipalité de Neuville et proposée à Neuville Aéro. Accolé à l’autoroute 40, le site d’implantation retenu est situé à deux kilomètres au nord du périmètre d’urbanisation de la municipalité de Neuville.

La municipalité de Neuville a alors rédigé un protocole d’entente que les exploitants de l’aérodrome ont dû signer avant que ce document ne soit ratifié par une résolution

unanime du Conseil municipal, le 7 novembre 2011. Ce protocole encadre étroitement les activités de l'aérodrome afin d'en limiter les impacts. Les exploitants de l'aérodrome de Neuville sont d'ailleurs persuadés que les mesures d'atténuation convenues avec la municipalité sont largement suffisantes pour éliminer toute nuisance significative.

Neuville Aéro profite d'ailleurs de la fin des travaux de construction de l'aérodrome pour demander à la municipalité de Neuville de mettre sur pied le comité de liaison prévu dans le protocole d'entente signé en date du 1<sup>er</sup> novembre 2011. Ce protocole prévoit effectivement la formation d'un comité de liaison qui sera composé du maire de Neuville, de deux membres du Conseil municipal, de deux citoyens à être choisis par la municipalité et de deux représentants de l'exploitant de l'aérodrome. En plus de faire le suivi de l'application du protocole, le comité pourra soumettre des recommandations « afin d'améliorer, d'assurer et de maintenir une cohabitation harmonieuse entre l'exploitant et les citoyens de la Ville ».

Neuville Aéro tient aussi à remercier tous les gens de la région qui ont pris la peine de se rendre sur place pendant les travaux afin de visiter ses installations et de s'informer au sujet des activités de l'aérodrome. Nos portes sont toujours grandes ouvertes à tous. N'hésitez pas à venir nous visiter et à nous faire part de vos préoccupations et de vos suggestions. Vous serez toujours bien accueillis.

En terminant, Neuville Aéro déplore les tentatives de récupération que certains politiciens en mal de controverses seraient tentés de faire en cette période d'effervescence électorale. Les véritables enjeux sur lesquels il conviendrait plutôt de travailler ne manquent pourtant pas dans le Québec d'aujourd'hui.

(30)

**Pour information :** [www.aeroportdeneuville.ca](http://www.aeroportdeneuville.ca)

Martin Mercier, président, Neuville Aéro 418 571-0624